

Comme nous l'avons fait en juin dernier dans un souci d'accompagnement de la mise en place de la réforme du baccalauréat, nous vous proposons des pistes de réflexion en réponse aux questions pédagogiques que vous nous avez le plus fréquemment posées jusqu'à présent lors de nos rencontres en établissement.

Ce document sera complété au fur et à mesure de vos nouvelles interrogations.

Nous vous invitons donc à faire part de celles-ci par mail à l'adresse suivante :

secretariat-inspecteurs@ac-caen.fr

Pour mémoire, dans le cadre de la réforme, le contrôle continu se décline en deux modalités

- Les épreuves communes de contrôle continu ;
- L'évaluation chiffrée annuelle des résultats des élèves, c'est-à-dire la note de bulletin ou note de livret scolaire.

Cette augmentation du poids du contrôle continu explique certainement le nombre important de questions posées à propos de l'évaluation.

Pourquoi une évolution des grilles d'évaluation ?

Les nouvelles grilles se placent dans la continuité des précédentes, utilisées depuis la session de 2013 du baccalauréat et dans l'usage desquelles les enseignants ont acquis une expertise certaine.

Elles ont été modifiées pour tenir compte des avancées de la recherche en matière d'évaluation des compétences langagières présentées dans le volume complémentaire du CECRL auquel elles sont adossées, et ainsi permettre aux évaluateurs de gagner en précision. En effet, le baccalauréat a maintenant une dimension attestative en langues vivantes. La nation délègue aux enseignants la responsabilité de délivrer une attestation de niveau de compétence qui concernera la LVA et la LVB et s'appuiera sur la 3^{ème} épreuve commune de contrôle continu en terminale. Il ne faut pas confondre cette attestation avec une certification telle que celles proposées à certains élèves de sections spécifiques à différents niveaux (pour l'espagnol et l'allemand) ou en classe de terminale (pour l'anglais).

Dans les tableaux de conversion qui figurent sous les grilles portant sur la compréhension, comment trancher entre plusieurs notes comprises dans le même intervalle ?

Plusieurs pistes possibles :

- En tenant compte du degré de difficulté du document ;
- en tenant compte du moment du cycle où a lieu l'évaluation ;
- en tenant compte du temps d'exposition à la langue en fonction de la voie choisie par le candidat,
- et en tenant compte du degré de finesse de la compréhension.

Cela nécessite une position concertée au sein de l'équipe pédagogique, définie à l'occasion du barèmage.

Qu'est qu'un barèmage dans le contexte d'une épreuve de compréhension en langue vivante ?

Barèmer, pour la compréhension, c'est définir ce que les élèves doivent avoir compris dans un document particulier (un sujet) pour atteindre un niveau de compétence décrit par les descripteurs de la grille nationale. La grille est universelle/générique, le barème est propre à un seul sujet.

Barèmer ce n'est donc pas attribuer des points en fonction des questions ou des pistes pouvant figurer sur les sujets pour guider la compréhension.

Lorsque plusieurs correcteurs d'un lycée interviennent sur un même sujet, une élaboration collective du barème est une garantie d'équité dans la correction au niveau local, renforcée par la veille exercée par la commission académique d'harmonisation. La grille d'évaluation permet de veiller à l'équité au niveau national.

Comment faire parfois des séquences plus courtes tout en assurant la densité cognitive et culturelle ?

L'ensemble des documents d'une séquence gagne à être considéré comme un corpus dont l'étude est orientée par le choix d'un axe et d'une problématique (aussi appelée « question directrice »). Il convient donc de considérer ce que chaque document peut apporter à la réflexion sur un ou plusieurs axes du programme car faire dialoguer les axes entre eux, et les séquences entre elles, est un très bon moyen de densifier la réflexion. Il faut cependant se garder à la

fois d'une approche exhaustive et d'une approche trop restrictive du document (risque d'instrumentalisation et/ou de simple illustration).

Le temps passé en classe à l'étude d'un corpus comprenant un nombre important de documents peut permettre ponctuellement l'approfondissement d'une problématique mais ne garantit pas systématiquement une avancée substantielle des progrès des élèves dans les domaines cognitifs et langagiers. Cela peut même être contreproductif et entraîner une dilution de l'intérêt et de l'engagement des élèves qui, sur un temps trop long, ne perçoivent plus les tenants et les aboutissants (le sens) de ce qui leur est demandé.

Le recours à d'autres formes d'organisation, dans ou hors la classe, doit permettre aux élèves de nourrir leur réflexion tout en améliorant leurs compétences de compréhension par la pratique, notamment via l'exposition à des ressources numériques complémentaires.

Quel temps réserver à l'enseignement ? Quel temps réserver aux évaluations ? Comment éviter une surcharge de corrections pour les professeurs ? Comment mieux utiliser l'évaluation pour aider les élèves à apprendre ?

Concilier ce qui est perçu comme une multiplication des temps d'évaluation avec un entraînement régulier des élèves n'est pas toujours chose aisée.

Cela nous invite à faire évoluer les modalités d'évaluation, qu'il s'agisse ou non de tâches finales, en demandant des productions plus courtes en nombre de mots, moins longues en temps passé, mais plus fréquentes, plus diverses, mobilisant une plus large palette de discours, à l'oral comme à l'écrit (ex : partager son coup de cœur pour un film ou un roman, ses interrogations lors d'une revue de presse, les raisons pour lesquelles on n'a pas su faire un travail, justifier parmi plusieurs propositions celle que l'on choisit pour défendre au mieux telle ou telle cause ou pour illustrer au mieux le corpus étudié, en bref toutes les modalités de contribution des élèves à l'espace collectif de travail qu'est la classe de langue).

Le recours à l'auto et à l'inter-évaluation sur des attendus précis, modalités déjà assez largement pratiquées, concourt à donner une dimension formative à l'évaluation.

Il serait également utile de s'inspirer des pratiques d'évaluation par observation, en vigueur notamment dans la voie technologique ou dans la voie

professionnelle, pour systématiser une prise d'indices régulière et inscrite dans la durée. Par exemple, comme son collègue en hôtellerie peut le faire tous les midis au restaurant d'application, le professeur de langues peut constater et donc mesurer, avec davantage de régularité et de précision, dans la classe, la montée en compétences de ses élèves.

Ces mesures, de contrôle continu au sens propre, permettent à l'enseignant de justifier plus finement encore l'appréciation portée sur le bulletin et sur le livret scolaire. Ceci nécessite naturellement une information claire en direction des élèves.